MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Montpellier-de-Médillan

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 15/11/1913

Étendue de la protection : Nef, clocher

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.